

PROFIL PLAT ALU MINERAL S62 – IA29



1. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

Le profil aluminium plat avec insert minéral hautement antidérapant. En résine méthacrylate et granulat minéral intégré sur une rainure de largeur de 62 mm, cela permet de sécuriser les déplacements platelages bois et autres supports. Très résistant à l'usure et à l'arrachement, produit non gélif, résistant à l'eau de mer et variations thermiques en extérieur. Il est recommandé sur toute matière de marche pour les ERP de catégorie 1 et la voirie. L'angle d'attaque du profil est optimisé ($< 30^\circ$) pour ne pas être accidentogène.

Le format de profil plat plus économique que le format cornière permet une mise aux normes au meilleur coût.



2. DOMAINE D 'APPLICATION

Pose par vissage • Toutes matières de marches • Remise en circulation immédiate

Sur les escaliers

Plat de marche

Zones de cheminement

Passerelles de franchissement

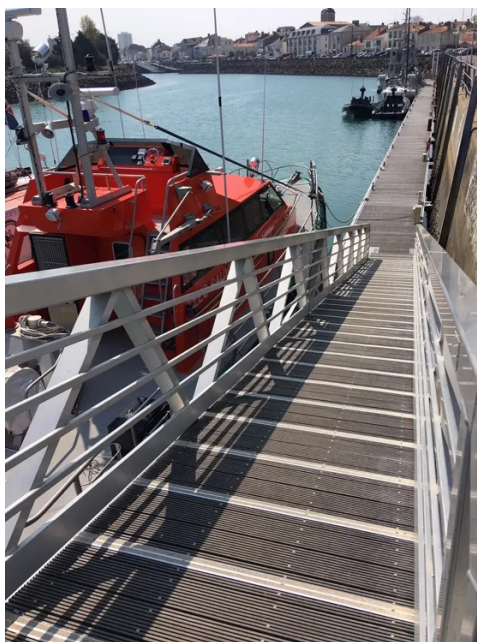
Rampes d'embarquement

Escaliers, bâtiments, industries,

Pontons

Embarcadères passagers

En intérieur ou extérieur



3. UTILISATION - MODE D'EMPLOI

Les profils sont à visser sur le support.

Système à visser : nous recommandons la pose de vis inox de Ø 4 mm à espacer tous les 20cm.

Vis en tête cruciforme ou étoile par longueur de 20 mm.

Perçage : prévoir des mèches de type HSS (pour le perçage du minéral et de l'alu).

Conseils d'utilisation à prendre en compte pour la pose sur support bois :

- Utiliser des vis à filetage plus fin et adaptées au bois afin de permettre la dilatation naturelle du matériau sans risque de fendillement ou de déformation. Par exemple, privilégier des vis à bois spécifiques pour menuiserie, d'un diamètre légèrement inférieur à celui des vis classiques, ce qui assure un maintien optimal tout en respectant la structure du bois.
- Tenir compte d'un délai d'acclimatation essentiel d'environ 48 heures avant la fixation définitive des nez de marche. Cela signifie que les éléments en bois doivent être stockés dans le local de pose, à température et hygrométrie constantes, durant cette période. Cette étape permet au bois de s'adapter à son environnement, en minimisant les variations dimensionnelles post-installation. Par exemple, dans un chantier intérieur, déposer les lames au sol 48 heures avant la pose finale des nez de marche assure une bonne stabilité dimensionnelle et évite les déformations ultérieures.
- Respecter un espace de dilatation de 2 à 3 mm entre chaque nez de marche. Cet intervalle est indispensable pour compenser les variations dimensionnelles du bois liées aux changements d'humidité et de température. Un espace insuffisant pourrait provoquer des soulèvements ou des déformations inesthétiques, tandis qu'un espace trop important risquerait de nuire à l'esthétique et à la continuité du revêtement. Il est recommandé d'utiliser des cales lors de la pose pour maintenir cet écart régulier et faciliter un résultat uniforme sur l'ensemble de l'installation.

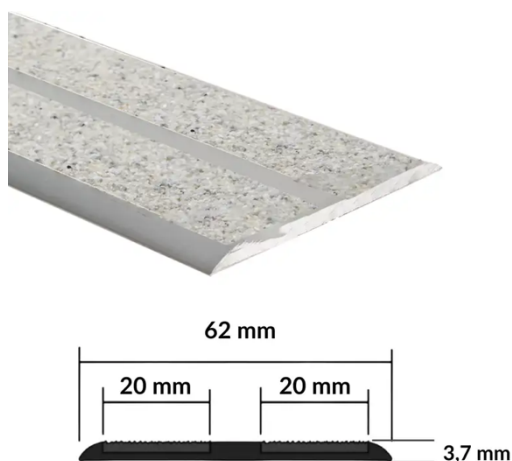
Ces recommandations garantissent une pose durable et esthétique tout en préservant l'intégrité du bois et des éléments installés.

4. CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Description : profil aluminium insert minéral

Utilisation : trafic lourd et piétonnier

Epaisseur : 3,7 mm



5. COULEURS DISPONIBLES

Suivant nuancier

De Gauche à droite

BLANC	RAL 9010	IVOIRE	RAL 1014	GRIS AGATE	RAL 7038
GRIS TENTE	RAL 7010	ROUGE CARMIN	RAL 3002	ROUGE OXYDE	RAL 3009
BRUN PÂLE	RAL 8025	JAUNE MELON	RAL 1028	BLEU TRAFIC	RAL 5017
VERT SIGNALISATION	RAL 6032	NOIR	RAL 9005		

Couleur





COULEURS CONDITIONS DE STOCKAGE ET D'USAGE

Stocker dans l'emballage d'origine, à l'abri de l'humidité. Manipuler à une température comprise entre +5°C et +30°C. ENTRETIEN
Lavage à l'eau et aux détergents classiques avec brosse souple. * COULEURS DISPONIBLES EN SEPTEMBRE 2017

Aluminium 6060T5 anodisé 20 microns intégrant un insert minéral constitué de résine méthacrylique et de granulats de marbre 0.6/1.25.

Résistance à la Glissance : Coefficient de frottement mesuré au pendule SRT de 102 à sec et 87 sous eau, selon la norme NF EN 14231, soit un classement S5 correspondant à la catégorie maximum concernant les revêtements de chaussée.

Test feu-fumée: Bfl-s1

Tests réalisés par les laboratoires nationaux suivants : GINGER CEBTP CEREMA LNE

Conditionnement : 10 ou par multiple de 2

62 mm x 1500 mm
62 mm x 3000 mm

5. TEXTES DE LOI

Rappel de la loi 30 novembre 2007 R.111-19-2, article 7-1, modifiant l'arrêté du 1 août 2006 :

Les escaliers doivent être utilisés en toute sécurité par les personnes déficientes visuelles. Les nez de marche doivent être contrastés visuellement par rapport au reste de l'escalier, être non glissants, ne pas présenter de débords excessifs par rapport à la contremarche.